



Parlez à votre médecin d'ophtalmologie

Vous avez plus de 65 ans ou vous souffrez de diabète ?

ET vous n'avez pas vu d'ophtalmo depuis plus de 3 ans ?

La coopération entre les orthoptistes du territoire et le service d'ophtalmologie du CHU permet de faciliter l'accès au dépistage visuel.

PRINCIPALES PATHOLOGIES SURVEILLEES

Glaucome
DMLA
Cataracte
Rétinopathie diabétique



i Les examens sont réalisés avec un.e orthoptiste et analysés par le service d'ophtalmologie du CHU. Les résultats seront transmis à vous et votre médecin traitant dans un délai de 15 jours après l'examen.

Protocole ophtalmologique

• Pour qui ?

Patients de plus de 65 ans ou diabétiques
ET n'ayant pas eu de bilan ophtalmologique depuis plus de 3ans

• Comment ça fonctionne ?

- Vous adressez une **demande bilan à la CPTS via monSisra** (saisissez CPTS SUD EST GRENOBLOIS) en indiquant nom, prénom et coordonnées du patient
- L'équipe de la CPTS contacte le patient pour programmer un rendez-vous et collecter les documents nécessaires à la création de son dossier.
- **L'orthoptiste reçoit le patient** et effectue les examens suivants :
 - mesure de l'acuité visuelle, réfraction (examen de vue),
 - prise de tension oculaire,
 - photos du segment antérieur avant et après dilatation,
 - photos de la rétine centrale et périphérique après dilatation.
- Les clichés et informations sont directement saisis de manière sécurisée par l'orthoptiste dans le logiciel utilisé par le service du CHU qui s'engage à faire un retour sous 15 jours.
- **Un compte rendu est systématiquement adressé au médecin traitant et au patient avec prescription de correction optique, voire une convocation au CHU si nécessaire.** En cas de résultat d'examen sans particularité, le patient sera invité à renouveler l'examen 2 ans plus tard.

PRINCIPALES PATHOLOGIES SURVEILLEES

Glaucome

DMLA

Cataracte

Rétinopathie diabétique

